

Conseil d'Administration du 13 Février 2024

Présents : Fusillier JL, Barbaro D, Deloncle JF, Bousquet F, Begue JC, Garrigue M, Pasquet L, Fabresse D, Patrouix H, Soler K.

Excusés : Davy L, Barou JP.

Absents : Bousquet B, Monier R, Casenove R.

1^{er} : Embauche d'un personnel au poste de Vannier :

- 4 Personnes ont candidaté.
1^{er} (**Poirot**) N'a pas le profil – 2^{eme} (**Perinet**) N'a pas les qualifications Conduite / Electrique – 3^{eme} (**Alibert**) apte à conduire un tracteur mais pas de caces, pas de qualifications électriques - 4^{eme} (**Bosseboeuf**) a les CACES pour la conduite tracteur tractopelle et a des qualifications Electricité.
- L'embauche de M BOSSEBOEUF en CDD 3 mois avec 15j d'essai au SMIC à plein temps (35h) et si OK renouvellement du CDD est soumis à délibération du conseil et est adoptée.

2^{eme} Participations aux diverses réunions :

- **Chambre Agriculture : Validation du contour du périmètre de l'ASA :** Prochaine remise du parcellaire sur information géographique fichier SIG (2 ans de travail avec l'ASA). Une réunion Chambre - DDTM est prévue pour valider l'inclusion de certaines parcelles dans le périmètre. De nombreuses parcelles ont un statut incertain ou incohérent (paye un rôle mais pas dans le périmètre, incluse dans le périmètre mais ne paye pas de rôle, parcelle en attente d'une demande d'extension....).
M BARBARO va voir avec le SCOT pour avoir les noms des propriétaires ou nous permettre d'utiliser le OpenIG de Montner (A vérifier si on aura les 3 communes).
On va avoir un fond de carte et le répartir pour vérification par secteur / Ville des parcelles afin d'émettre les rôles. Ce travail est partagé en plusieurs groupes :
 - CABANAC/ PLAINE => Franck / J François / Benoit
 - MONTNER => Marcel / Kristelle
 - LATOUR DE France => Henri / Didier / Jean Paul
- **Bilan de la saison d'arrosage 2023** des ASA et des projets portés par la Chambre et les unions d'ASA : Peu de projets concernent le bassin versant Agly pour la sécurisation de la ressource.
La fédération des canaux nous présente l'expérimentation concluante du lâcher de barrage de Caramany en juin/juillet 2023 pour atténuer temporairement la grave pénurie d'eau sur le tronçon aval de l'Agly à partir de Cases de Pène. Un projet de maillage soutenu par la Chambre pour installer une conduite depuis l'exutoire du canal de l'ASA -Estagel jusqu'à l'entrée du canal de Rivesaltes à Cases de Pène (**A voir les implications pour l'ASA**).
Des perspectives pour des retenues collinaires (autorisations simplifiées pour capacité <60 000 m3) sur Albères, Aspres, pas précisé pour le BV Agly.
Démarrage de l'étude Schéma directeur des Eaux brutes agricoles des P-O qui devrait donner des orientations pour de futurs projets à prioriser.
Des ateliers de concertation devraient se tenir prochainement dans le BV. Les idées de projets dans le secteur de l'ASA sont à réfléchir pour amener des propositions.
- **Etude Hydraulique d'une station de pompage :** Stagiaire pas possible, pas d'accord avec la Chambre c'est trop tard.
 - Audit Hydraulique : Coût 6000€. **Paraît onéreux pour le budget de l'ASA.**
 - Hydraulicien=> Connaissance de Jean Louis à voir comment on peut utiliser ses compétences.
 - TAEH => Jean Louis prendra rendez-vous avec M GRATACOS pour une étude diagnostic / devis précis des installations de la station de pompage afin de prioriser les réparations : mise en conformité et pièces les + urgentes à changer (non réparable en interne par Eric).
 - Recherche de J Louis : 1400000m3 d'eau déclarés à l'Agence de l'eau en 2022 dont 900000m³ pour les 2 réseaux sous pression soit (4400m³/an). Soit il y a un problème sur les installations : soit Fuites, soit surfaces fausses, soit problème de régulation (Sur vigne 2mm/jour) donc surconsommation.

- **Dossier Energie :**

- Regroupement des ASA (Albères, Ille-Corbère, Thuir..) pour négocier le prix du prochain contrat de fourniture d'électricité. Eviter le piège du tarif variable AREN qui a fait exploser le coût de l'électricité, des contentieux sont en cours. Il faut anticiper la refonte de tous les contrats prévue pour 2026 avec un possible doublement du coût de l'électricité. Attention à ne pas changer de contrat si le nôtre est avantageux.
- Llum, étude de microcentrale : Réflexion à lancer sur la production d'électricité pour autofourniture ou revente à partir de micro-centrales en canaux ou panneaux photovoltaïque. Une offre de service pour monter des projets est faite par la société Llum.
- Cette électricité peut être revendue aux 3 communes. Mise en place d'un groupe de travail : Production d'énergie au sein de l'ASA, piloté par Daniel Barbaro, Lazare Pasquet et autres. Une première étude est à réaliser en 2024. Lien à faire avec un projet "boucle électricité" Montner, Latour, Cassagnes. Récupérer les données et consommations d'électricité pour transmettre à Daniel.

3^{eme} TRAVAUX :

- **Travaux à Ste Eulalie Prise d'eau de la Pachère :**

- Démarrage des travaux le 14/02. Réparation vanne, désensablage. Suivi du chantier réalisé par Éric, Lazare Pasquet et Didier Fabresse. Des jaugeages pour estimer les débits devront être refaits après réaménagement de l'entrée du canal.
- Eboulement de la falaise au-dessus du canal. A voir, à qui cela appartient ?

- **Travaux de lotissement à Latour de France.** Le lotissement va-t-il bénéficier du gravitaire ? Vérifier que le lotisseur remette en état le gravitaire avec le maintien des ouvrages de l'ASA. **Didier va s'en occuper.**

4^{eme} Fédération des canaux du bassin de la vallée de l'Agly :

La Fédération est impliquée principalement dans le comité barrage de Caramany, le suivi hydrologique du bassin avec le SMBVA. Elle a réussi à faire valoir les positions des ASA: expérimentation lâcher du barrage pour soutien aux nappes alluviales en été, réduction des débits hivernaux de sortie du barrage pour stocker de l'eau (débit barrage réduit à 450l/s. Volume 7000000 m3 à ce jour). Projet de retenues collinaires sur d'autres secteurs du département.

L'Adhésion à cette fédération permet de défendre les ASA de la vallée de l'Agly et l'accès à ASA Info pour du conseil technique ou juridique.

Délibération pour adhésion de 300€ à la fédération des canaux=> Validé.